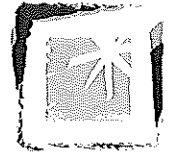


**N° DEL/2025-003**

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 03 février 2025****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mille vingt-cinq, le trois février, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.**

**Nombre de conseillers en exercice : 40**

**Date de convocation : 27 janvier 2025**

**PRESENTS (28)**

**Délégués titulaires (27)** : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

**Délégués suppléants (1)** : M. LOUCHART Arnauld.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, M. CASSEZ Didier, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LE GALL Thierry, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, Mme RIVET Murielle, M. VILLA Olivier.

**Pouvoirs (12) :**

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,  
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ZANETTI Fernand,  
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,  
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,  
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TRAËN William,  
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,  
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,  
M. LE GALL Thierry a donné procuration à Mme VIDAL Dany,  
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,  
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,  
M. ROSSIGNOL Philippe a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie,  
M. VILLA Olivier a donné procuration à Mme PAREL Audrey.

**Secrétaire de séance** : M. CONTINSOUZA Nicolas.

**Objet : Modification de la délégation au Président relative à la réalisation de lignes de trésorerie**

Dans le cadre de la réorganisation de la collecte des emballages sur le territoire et de la fin d'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI), le programme d'investissements du service des Ordures Ménagères se poursuit. Dans l'attente de la détermination du montant de l'emprunt 2025 nécessaire au financement de ces investissements et du vote du budget, il est nécessaire de procéder à l'ouverture d'une nouvelle ligne de trésorerie.

M. le Président rappelle au Conseil les dispositions du code général des collectivités territoriales (articles L.5211-9 et L.5211-10) permettant au Conseil communautaire de déléguer au Président un certain nombre de ses compétences.

Par délibération en date du 29 juillet 2022, le Conseil Communautaire a autorisé le Président à réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 1 500 000 € tous budgets confondus.

Il est proposé d'augmenter cette délégation de 250 000 € pour un montant total de 1 750 000 €.

Il est précisé que le Président rend compte à chacune des réunions du Conseil Communautaire des décisions prises dans le cadre de cette délégation et que le Conseil Communautaire peut toujours mettre fin à cette délégation.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Donne délégation** à M. le Président afin de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 1 750 000 €.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,  
Lapleau, le 4 février 2025  
Le Président,**

  
Charles FERRÉ



Carrefour de  
l'Épinette  
19550  
Lapleau  
05 55 27 69 26